

AUSSONNE

Actualités

JUILLET 2011

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Zoom sur
*Ils sont
à l'honneur*



p. 3

Parc des expositions
*Rem Koolhaas et
Clément Blanchet,
lauréats*

p. 10





SOMMAIRE

Zoom sur 3

De jeunes citoyens à l'honneur

Travaux 4-7

- Jules-Ferry, rentrée à plein régime
- Le tour des chantiers

Vie locale 8-9

La TNT arrive, on se prépare

Intercommunalité 10-12

Les nouvelles donnes

Culture 13

Un bon bilan pour la première saison

Jeunesse 14-15

- L'été de la solidarité
- Conseil Municipal des Enfants, élections à la rentrée

Vie Associative 16-17

Retour sur un album fourni

Expression libre 18

Adresses utiles 19

Les temps forts 20

Les rendez-vous festifs

Chers(ères) Administrés(ées),

Divers événements rythment notre vie quotidienne, celui de la fin des classes en est un qui marque le temps de l'été, des vacances, pour se ressourcer.

Pendant cette période, nos services municipaux poursuivent leur accompagnement habituel, proposent des occupations variées à vos enfants et le Comité des Fêtes sait animer notre village par des activités conviviales et dynamiques.

Mais déjà nous avons dans notre viseur la rentrée scolaire prochaine qui devrait apporter dans sa corbeille des locaux enfin rénovés et conformes aux attentes des utilisateurs, grands et petits.

En attendant, toute mon équipe souhaite à chacun d'entre vous de passer un bel été, en espérant vous retrouver plein d'entrain.

Bien à vous.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne



Numéro gratuit

Graphiste :
ORSEAU Philippe
Tél. : 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. : 05 61 24 49 98

De jeunes citoyens méritants

Ils sont jeunes, volontaires, talentueux... chaque année la ville rend hommage à leurs qualités et les encourage à poursuivre leurs efforts au cours de la remise de ses trophées.

Plus qu'une simple tradition, c'est un véritable bonheur pour Lysiane Maurel, maire, Michel Beuillé, adjoint au maire chargé des associations et de nombreux élus locaux d'accueillir, une fois par an, les jeunes qui ont porté haut les couleurs de la ville. Qu'importe la discipline représentée, seul l'engagement, le résultat comptent. Etaient récompensés pour une saison particulièrement réussie :



Catégorie Mérite

Chloé Pereira, championne Midi-Pyrénées filles en BMX. Dans cette discipline qui demande rigueur et stratégie, la jeune Aussonnaise aligne les performances. En championnat de France, elle a terminé à la 8^{ème} place d'une compétition très relevée.

Rodolphe Besse-Armisen, du centre Tieu Lâm, vice-champion de France en technique arme dans la catégorie cadet.

Lise Basset, du centre Tieu Lâm, médaillée de bronze aux championnats de France en technique arme dans la catégorie senior.

Les équipes des U 19 et des U15 de l'Etoile Aussonnaise (football) - Nicolas Artigue, Jordan Bajo, Guillaume Bernès, Yohan Bismuth, Hugo Ceschin, Maxime Galera, Thomas Jean Dit Cadet, Stéphane Laffont, Hugo Larrière, Quentin Le Dé, Théo Negrel, Kevin Pin, Corentin Quersin, Philippe Renard, Lucas Trescazes, Shane Julien, Kentin Bouche, Alisson Moussaoui, Quentin Despote, Mickaël Barthe, Médéric Bru, Antoine Cardona, Brian Khagyat, Samuel Konmam, Robin Merlo, Hugo Piolet, Xavier Roquebert, Sylvain Rudelle, Atsaba Kaby, Florian Miot.



Catégorie Meilleurs résultats

Pour leur réussite à l'examen départemental de l'ADDA 31 -

Clément Balerdi-Norris - formation musicale et batterie

Chloé Baudet - Formation musicale

Marie Cointault - piano

Louis Dumont - flûte traversière



Catégorie Mise en Avant

Les trois équipes seniors de l'Etoile aussonnaise qui signent, cette saison, leur montée (cf. p. 16-17), représentées par Aurélien Denis, Karim Moussaoui et Henri Multeau, trois de leurs entraîneurs, sans oublier Stéphane Laclau, excusé.

L'Etoile Aussonnaise, représentée par Dominique Bru, son président, au titre de son exceptionnelle saison.





Jules-Ferry Une rentrée à plein régime

Livraison totale des locaux et ouverture de classes, en qualité comme en quantité, l'école Jules-Ferry va connaître une rentrée exceptionnelle. Pendant l'été, les équipes s'activent pour aménager les locaux.



Après la phase d'extension qui avait livré dix classes neuves, la phase de rénovation va boucler le chantier de l'école Jules-Ferry. Il faut rappeler que les élèves ont longtemps été accueillis dans des locaux préfabriqués implantés, en principe, à titre « provisoire ».

« Éviter que ce provisoire ne dure était une priorité pour nous » dit Lysiane Maurel, maire qui, avec son équipe municipale a rapidement mis à l'étude un véritable projet de groupe scolaire fonctionnel et confortable pour les élèves comme pour les enseignants et les équipes d'accompagnement.

En 2007, après les études préliminaires, la Municipalité a pu engager un programme prenant en compte l'extension et la rénovation de l'école existante, un chantier techniquement et budgétairement lourd qui, aujourd'hui, arrive à achèvement.

Un été animé

Cet été, le groupe scolaire va connaître une activité intense puisqu'il s'agira de préparer la rentrée dans une nouvelle configuration. En septembre, élèves et enseignants seront accueillis dans des locaux entièrement neufs ; une seule classe restera installée dans un préfabriqué. Celui-ci bénéficie de tout le confort : accessibilité, climatisation, chauffage...

Le mois de juillet sera donc consacré à l'aménagement intérieur, notamment l'installation du mobilier et du matériel scolaire nécessaire à l'enseignement. Pour des raisons d'organisation, dans un premier temps, les préfabriqués installés dans la cour resteront en place. Le chantier de finition des espaces extérieurs sera réalisé pendant les



vacances de Toussaint, voire de Noël. Lors de ce remaniement, neuf des préfabriqués seront enlevés. Seul sera conservé un double module, propriété de la commune dont l'utilisation sera définie ultérieurement. L'aménagement de la cour sera réalisé pendant cette même période.

Classes et effectifs en augmentation

Sur notification officielle, au vu des effectifs, deux classes nouvelles seront créées, l'une en élémentaire, l'autre en maternelle. Comme elle l'avait fait l'an passé, l'école Jules-Ferry accueillera cette nouvelle classe de maternelle grande section pour laquelle la ville a aussi créé et pourvu un poste d'Atsem.

L'école maternelle Louise-Michel est, en effet, à saturation. Un projet d'extension a également été envisagé de manière à créer deux groupes scolaires sur la ville. Mais il s'inscrivait après celui de Jules-Ferry dans l'ordre des priorités. Le dossier administratif est en cours d'étude. En attendant, le groupe Jules-Ferry va accueillir en septembre les deux grandes sections de maternelle. Les affectations ont été étudiées de manière à

regrouper les fratries ; le critère de proximité a également été pris en compte. Enfin, dans la limite du possible, la demande des familles a été considérée.

À la rentrée 2011-2012, le groupe scolaire Jules-Ferry hébergera 19 classes dont 17 classes d'élémentaires et 2 classes de maternelle grande section.

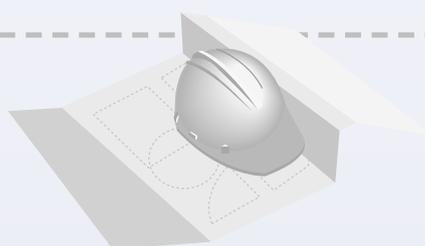
Au Collège Au revoir, Jacques Grosso.

C'est dans la discrétion de l'été approchant que Jacques Grosso a quitté un collège qui lui était cher, le collège Germaine-Tillion. Arrivé en septembre 2006 pour en assurer l'ouverture, Jacques Grosso s'était employé à faire vivre cet établissement neuf, à développer un projet d'établissement fondé sur la mise en confiance de l'élève et la lutte contre l'échec scolaire. Après cinq ans d'investissement et d'engagement auprès de l'équipe pédagogique comme de l'équipe administrative, Jacques Grosso laisse la direction du collège pour prendre une retraite bien méritée.

Equipements de loisirs au Panariol

L'été va bouger pour les jeunes Aussonnais. Début juin, les tractopelles ont fait leur entrée sur l'ancienne aire communale des gens du voyage. Des tonnes de béton plus tard, les modules de skate et le city stade ont trouvé leur place sur les bords du Panariol.

En un mois, le décor a changé pour les jeunes et les familles qui vont vivre un été différent. Structures de loisirs en accès libre, skate park et city stade seront, on s'en doute, majoritairement occupés par les jeunes. Mais rien n'interdit d'aller faire un mini-basket en famille sur le city park.



De chantier en chantier

Piste cyclable

Toujours d'actualité, la piste cyclable de la route de Seilh fait l'objet d'analyses préliminaires et circonstanciées. Le Pôle 8 du Grand Toulouse, qui exerce la compétence voirie, va mettre à profit l'été pour achever l'étude du dossier technique. Les travaux de réalisation devraient démarrer à l'automne. Il faut rappeler que la création de cette piste cyclable permettra, d'une part, de relier le quartier de Prestillou au centre du village ; d'autre part, via l'avenue Jean-Moulin, elle créera une liaison vers le chemin de Vignaux, qui fait, lui aussi, l'objet d'une urbanisation progressive.

Cœur de bourg

Démarrés depuis six mois, les travaux de requalification, de restructuration et de rénovation du cœur de bourg menés par le Grand Toulouse vont se terminer cet été. Le



Sur des bases solides

Lancé par le Conseil Municipal des Enfants, le projet a été étudié en profondeur. En effet, des études de sol ont été réalisées avant de positionner les modules de ciment et l'aire de jeux. Les fondations des parties supports ont été ferrillées et armées de manière à consolider les assises. Les plates formes ont été réalisées par la société Pedro Frères d'Aussonne.

Ces travaux préparatoires étaient nécessaires avant l'accueil des équipements qui ont été installés courant juillet. La mise en service a été immédiate. L'inauguration officielle de ce nouvel équipement aura lieu à la rentrée.



chantier sera réceptionné fin août après réalisation d'un plateau traversant sur la route de Daux. Les rues du Fort, Cahuzac, des Ecoles auront ainsi bénéficié d'un impressionnant lifting. Outre la nécessité de revoir les réseaux d'assainissement obsolètes, ces interventions d'envergure ont permis de remettre en état la chaussée, de générer une organisation plus cohérente du stationnement et de proposer un schéma de circulation sécurisé. Parkings, circulations piétonne et automobile ont été revus en ce sens.

Voirie

La croissance de la commune va de pair avec une fréquentation en augmentation des axes de circulation ; ceux-ci font donc l'objet de travaux d'urbanisation ; c'est le cas du chemin de la Vitarelle, dont le chantier est à ce jour achevé. Le 2 août, des travaux devraient démarrer sur le chemin de Los Argilos ; ces interventions de court terme devraient durer une dizaine de jours. Enfin, un chantier d'urbanisation devrait être conduit chemin de Peyrelong dès la fin du 3^{ème} trimestre. Les premières interventions concerneront l'effacement des réseaux ; elles seront suivies de travaux de voirie, d'aménagement de trottoirs et pistes cyclables.

Aussonnelle

Nettes et propres ! Comme prévu, les berges de l'Aussonnelle ont fait l'objet d'interventions de nettoyage, d'élagage... Le chantier mené avec compétence par une entreprise tarnaise est arrivé à son terme et a été réceptionné fin juin. Il sera complété par des opérations de plantations lorsque la saison sera plus favorable.

Logements

Le programme Vignaux livré à la rentrée



L'agglomération toulousaine souffre d'un déficit de logements de tous types et de toute nature pour accueillir une population sans cesse croissante. Le Grand Toulouse a adopté le 17 mars 2011 un nouveau Programme Local de l'Habitat qui court sur cinq ans et s'achèvera en 2015. D'une part, ce programme doit permettre d'endiguer ce flot de populations nouvelles, lié à la dynamique économique de l'agglomération. D'autre part, il faut rappeler que l'article 55 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), prévoit une participation de toutes les communes à l'effort de logements sociaux pour atteindre un quota de 20 %.

Comme de nombreuses communes, Aussonne doit rattraper le retard de logements sociaux enregistré au titre de la loi SRU. Le Grand Toulouse a donc transmis à chaque commune une feuille de route personnalisée qui définit le rythme de construction idéal et le pourcentage de « rattrapage » à mettre en œuvre. En 2015, Aussonne doit atteindre 16 % de logements sociaux sur son territoire ; elle doit aussi faire porter son effort sur le maintien à domicile des personnes âgées. Au total, de 2010 à 2015, la ville doit avoir réalisé 402 logements, soit 67 logements par an dont 25 % de logements sociaux.

Elle doit s'aider grâce aux « outils » d'urbanisme, en particulier le Plan d'Occupation des Sols (POS) aujourd'hui transformé, en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une révision a été lancée pour cette transformation qui pourrait intervenir en juin 2012. En libérant, en septembre, 18 logements sociaux, le programme Vignaux entre dans le processus du rattrapage et s'inscrit dans les recommandations du PLH.

Les futurs travaux de réhabilitation du logement de la Poste et de l'ancienne école des Filles qui devraient se succéder, vont également contribuer au rééquilibrage.



Crédit : OMA



Parc des Expositions Rem Koolhaas et Clément Blanchet, lauréats du concours

Fin août 2010, un appel à candidature international était lancé par le Grand Toulouse. Il concernait le futur Parc des Expositions de l'agglomération qui sera implanté sur le territoire d'Aussonne en limite de la commune de Beauzelle. En novembre 2010, le Grand Toulouse avait retenu trois candidats parmi les 51 dossiers reçus. Enfin, fin juin 2011, les projets affinés des trois architectes de renom étaient soumis à examen. La qualité des dossiers aura rendu difficile la décision du jury. Après de longues réflexions, c'est au cabinet néerlandais OMA (Office for Metropolitan

Architecture), managé par Rem Koolhaas associé à Clément Blanchet, qu'a été confiée la réalisation du futur Parc des Expositions. Concepteur entre autres du Grand Palais de Lille et de la bibliothèque centrale de Seattle, Rem Koolhaas a reçu en 1998, l'Equerre d'argent pour la Maison à Bordeaux et en 2000 le prix Pritzker, équivalent du Nobel de l'architecture.

Rem Koolhaas et Clément Blanchet seront associés aux architectes Toulousains Puig-Pujol-Sutter et Taillandier. C'est la sobriété et

l'efficacité d'une infrastructure compacte, s'inscrivant bien dans le paysage qui a fait la différence et convaincu le jury.

Le dossier de construction du Pex sera porté par une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) dont la communauté urbaine s'est dotée en novembre dernier. La livraison est prévue à l'horizon 2014/2015.

Il faut rappeler que Lysiane Maurel, maire, représente la commune d'Aussonne et siège au comité de pilotage qui suit le dossier d'aménagement.

La TNT arrive, on se prépare

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a arrêté un calendrier progressif et la mise en place de la TNT se fait région par région. La région Midi-Pyrénées passera au Tout Numérique le 8 novembre 2011. D'ici là, les particuliers devront avoir adapté ou remplacé leur poste de télévision. Pourquoi ? Comment ? Éléments de réponse.

La multiplication des téléphones portables, notebook... a dopé l'internet mobile. Mais l'internet mobile nécessite le haut débit. Or, le haut débit est un gros consommateur de fréquences. Passer à la TNT va libérer des fréquences qui vont permettre d'installer la 4ème génération de téléphonie mobile. Malgré tout, le téléspectateur va aussi gagner : le numérique offre deux atouts ; d'une part, il apporte plus de qualité de son et d'image d'autre part, il augmente le choix des chaînes gratuites (19 chaînes).

Recevoir la TNT, comment faire ?

La TNT, c'est la Télévision Numérique Terrestre. Ce mode de diffusion numérique hertzien vient remplacer la Télévision analogique hertzienne.

Pour recevoir la TNT, il n'est peut-être pas nécessaire de changer votre poste de télévision. Vous pourrez recevoir les chaînes gratuites :

- Si vous avez un poste équipé d'une antenne râteau ou une antenne intérieure avec
 - un adaptateur externe branché sur la prise Péritel de votre télé,
 - une télé avec TNT intégrée
- Si vous avez une parabole orientée vers le satellite Astra et un adaptateur ou une parabole orientée vers le satellite AB3 et un adaptateur
- Si vous avez une box ADS, le câble ou la fibre optique et un abonnement.

- Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne râteau collective compatible avec la réception de signaux lumineux, (à vérifier auprès du syndic ou du gestionnaire)

A savoir :

- Tous les postes achetés depuis mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.
- Si vous recevez déjà la télévision numérique, lors du passage à la TNT le 8 novembre, vous devrez faire une recherche et une mémorisation des chaînes. Si vous avez plusieurs postes de télévision vous devez vérifier si chacun d'eux reçoit déjà le numérique.

Recevoir des aides ? Pour qui et comment ?

Les lois du 5 mars 2007 et 17 décembre 2009 prévoient des aides d'équipement pour le passage à la TNT mais dans des conditions très particulières :

- **aides financières** : Ces aides s'appliquent uniquement pour le poste principal de la résidence principale, pour des foyers recevant la télévision à partir d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et sous condition de ressources. Le montant de ces aides varie en fonction du niveau d'équipement nécessaire.



- **Accompagnement technique** : l'accompagnement technique et humain est assuré pour des personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées (80 % d'invalidité ou plus)

Dans ces cas, une aide à la mémorisation ou au branchement peut être apportée. Elle est prise en charge par l'Etat.

Où se renseigner ?

A partir de septembre 2011, des précisions seront apportées. D'ores et déjà, toutes les informations sont disponibles sur :

- un numéro unique : 0 970 818 818 (coût d'un appel local), du lundi au samedi, de 8h à 21h.
- Le site www.tousaunumerique.fr





Sécurité

L'été en toute tranquillité

Que vous partiez ou non en vacances, l'été est la saison où les habitudes changent, vous vous absentez, vos amis, vos voisins sont moins présents... Le Ministère de l'Intérieur rappelle que s'ils n'écartent pas tous les dangers, quelques réflexes diminuent les risques.

Votre domicile

- Vous venez d'aménager : changez vos serrures. Installez une fermeture fiable, un viseur optique et un entrebailleur. Equipez la maison de grilles, volets, éclairage, alarmes... agréés.
- N'inscrivez pas votre nom sur votre troussseau de clés. Si vous perdez vos clés, chan-

gez vos serrures. Ne laissez pas vos clés sous le paillason !

- Fermez votre porte à double tour, même quand vous êtes chez vous.
- De nuit, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes
- Ne laissez pas traîner d'échelle dans votre jardin
- Ne laissez pas entrer un inconnu sans avoir vérifié son identité. Au besoin, appelez la société qu'il prétend représenter.
- Placez en sécurité les objets de valeur, bijoux, cartes bancaires, chèquiers... Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Vos absences

- Vous vous absentez, avisez des voisins ou le gardien de votre résidence. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever. Faites ouvrir vos volets par une personne de confiance. Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur ; faites plutôt un transfert d'appel.
- Contactez la brigade de gendarmerie

nationale ou la police municipale dans le cadre des « Opérations Tranquillité Vacances ». Ce dispositif est organisé pendant les vacances scolaires. Il suffit de signaler votre absence : des patrouilles passeront régulièrement devant votre domicile.

Vous êtes victime d'un cambriolage

Vous constatez qu'un cambriolage a été commis chez vous.

- Composez le 17 ou le 112 ou rendez-vous à la brigade de gendarmerie avec une pièce d'identité (cf. horaires, p. 19, adresses utiles)
- Ne touchez à rien. Protégez les traces et indices, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Faites opposition aux numéros suivants :
 - Cartes bancaires : 0 892 705 705
 - Chéquiers : 0 892 68 32 08
 - Téléphones portables : SFR au 10-23 - Orange au 0 800 100 740 - Bouygues au 0 800 29 10 00
 - Plus d'infos sur www.interieur.gouv.fr

Carnet blanc

Une présence amicale pour Jean-Baptiste et Eline

Quelques élus et amis aussonnais étaient présents à Nîmes ce 25 juin 2011, où ils s'associaient à un événement empreint d'émotion et de gravité : celui du mariage de Jean-Baptiste CLERC, notre ancien Directeur Général des services avec sa compagne Eline. L'occasion nous était ainsi donnée d'évoquer 9 années passées côte à côte, dans l'environnement contraignant de la reconstruction d'une Commune ; période rugueuse, quelquefois désarmante mais si souvent enthousiasmante et où sa participation avait été décisive pour la construction d'un territoire qui nous ressemble.

Nous avons été heureux d'avoir partagé ces instants, avec leurs deux familles, leurs témoins, leurs amis et les élus nîmois.



Carnet noir

Michel Socasau n'est plus

Elu maire de 1995 à 2001, Michel Socasau n'avait pas attendu d'être premier magistrat pour s'impliquer activement dans la vie de la cité. Il avait, lors des élections de 1983 intégré le conseil municipal au sein du groupe de la minorité ; il siégeait dans de nombreuses commissions. Lors des élections de 1995, Michel Socasau était élu premier magistrat de la ville et aux élections suivantes, en 2001, si sa liste était battue, Michel Socasau avait maintenu son intérêt pour la « chose publique » en restant conseiller municipal de la minorité. Pendant quelques années, Michel Socasau avait été un membre actif de l'amicale locale de la FNACA. A Géraldine, sa fille, à qui il avait communiqué le sens de l'engagement, à ses enfants et petits enfants, la Municipalité présente ses sincères condoléances.



Blagnac Constellation

Suite et... fin annoncée

Engagée dès 2008, la réforme des collectivités territoriales visait « la simplification des structures territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions), la réduction du nombre d'échelons territoriaux, la clarification des compétences et des financements ». Votée par le Parlement en novembre 2010, cette réforme aura en particulier, eu raison des syndicats intercommunaux au profit d'un schéma départemental de coopération intercommunale (lire aussi p. 18). Celui-ci doit être élaboré avant le 31 décembre 2011. La mise en oeuvre de ce schéma débutera dès sa publication par le préfet et devra être achevée avant le 1er juin 2013.

Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le Préfet a considéré le périmètre de Blagnac Constellation comme totalement absorbé par la Communauté Urbaine du Grand Toulouse ; il a donc acté sa dissolution. Si celle-ci n'est pas réalisée avant juin 2013, le Préfet peut, sans l'accord des communes

membres, dissoudre Blagnac Constellation. Les communes concernées ont donc choisi d'engager un processus de dissolution progressif pour arriver à une sauvegarde intelligente des initiatives menées depuis près de vingt ans sur un territoire cohérent et dynamique et des actifs résiduels.

Ainsi, s'agissant des services, les communes ont toutes délégué à la Communauté Urbaine l'instruction des dossiers liés au droit au sol. Elles ont, par contre, intégré les services liés à l'emploi.

Enfin, en ce qui concerne les équipements publics réalisés par Blagnac Constellation, lors de la dissolution, ils seront réintégrés dans les communes d'implantation. Ainsi, le Gymnase du collège Germaine Tillion, sera transféré à titre gratuit à Aussonne. L'aire d'accueil des gens du voyage localisée sur Aussonne sera également transférée à la commune d'Aussonne. Néanmoins, son fonctionnement sera soumis à participation



des villes de Cornébarrieu et de Mondonville.

Officiellement créé en 1995, le Syndicat Blagnac Constellation constituait l'aboutissement de réflexions qui avaient débuté en 1990. L'objectif était de créer et développer une réelle dynamique sur la base d'une cohérence territoriale et d'une véritable solidarité intercommunale. Pendant près de 20 ans, Blagnac Constellation n'a pas failli à sa mission et l'implantation d'AéroConstellation sur ce secteur de l'agglomération est l'un des fleurons du syndicat dont les élus avaient su éviter l'écueil des querelles de clocher au profit de l'intérêt général.

Relais emploi

Un service intégré au CCAS

Depuis le 1er juillet, les communes ont repris à leur compte la compétence exercée jusque là par le Sivom Blagnac Constellation dans le cadre des relais emploi. C'est le cas pour Aussonne qui a choisi de maintenir, pour le compte des Aussonnais, un relais de proximité. Consultation des offres pour les demandeurs d'emploi, aide aux CV, ateliers thématiques, le relais emploi a prouvé l'importance de sa mission. Mais le relais emploi est aussi ouvert aux employeurs potentiels, sociétés, artisans, particuliers, en recherche de personnel pour des emplois de courte ou longue durée... Le maintien de ce service est donc localement assuré. Il est désormais intégré au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Attentive aux besoins sociaux accrus avec la crise, la Municipalité va mettre à disposition du CCAS des locaux, chemin de Vignaux. Dans le cadre de cet aménagement, le CCAS va pouvoir réorganiser ses services ; la mission du relais emploi communal entrera en cohérence avec cette nouvelle organisation.



Economie locale

Ecole de Conduite Route 31

Depuis le mois de mai, Sébastien Henry a pris le volant d'une auto-moto école installée au Centre Commercial des Portes d'Aussonne.

Route 31 propose la formation au code de la route, au permis B, à la conduite accompagnée (AAC), au permis moto, au Brevet de Sécurité Routière, à la conduite des 125 CC ainsi qu'aux épreuves théoriques générales du Code (ETG).

Route 31 met en place des outils pour faciliter l'apprentissage comme la formation en ligne au code de la route, les cours multimédia, des tests et des examens de code sur internet.

Le bureau de l'agence est ouvert : le lundi et le mardi de 17 h à 19 h, le mercredi de 15 h à 19 h, le jeudi et le vendredi, de 17 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h.

Plus d'infos

Automoto-école Route 31

91, allée Lucie Aubrac

Tél. 05.34.59.84.09 ou 06.87.17.52.38

Courriel :

automotoecole.route31@gmail.com

Bâtiment

Stéphane Rastouil, une affaire de passion



« La passion à votre service »... plus qu'une accroche commerciale, c'est sa vie que Stéphane Rastouil a inscrite dans ce slogan. Après 18 ans de salariat cet ancien professionnel de la logistique a lâché son secteur d'activité pour faire de son hobby un vrai travail. « J'aime créer des univers, décorer, peindre, carreler ; apporter le soin aux finitions, c'est une passion », dit-il... Soigner le cadre de vie dépassait le cadre de l'envie ; il en a fait un métier. Après une formation de 10 mois sanctionnée et validée par un diplôme, Stéphane Rastouil a créé sa micro entreprise dans le secteur du second œuvre bâtiment. Peinture, tapisserie, carrelage, finitions, décoration... il va dans le détail et peut figoler un glacié, des enduits travaillés... Il peut aussi apporter un éclairage, des conseils avisés. Si son cœur de métier reste ce second œuvre, Stéphane Rastouil est aussi suffisamment formé pour mener à bien de petits travaux de plomberie, électricité, menuiserie pour accompagner la réalisation du projet global... S'il carrelle votre

terrasse, cet artisan peut monter votre pergola, s'il tapisse votre salon, il peut aussi faire votre bibliothèque. Bref, hors gros œuvre, sur le terrain, Stéphane Rastouil est quelque peu « multicarte », bricoleur au sens noble du mot. Depuis janvier, il a su, par son sérieux et sa compétence, convaincre sa clientèle au point d'envisager un changement de statut et créer une véritable entreprise. SR Travaux devrait donc, en septembre, s'ajouter au catalogue des sociétés locales. Stéphane Rastouil restera, malgré tout, fidèle à une clientèle de particuliers. Ses devis sont gratuits, ses conseils aussi. On l'aura compris, dans sa reconversion, il a aussi opté pour la relation individualisée, la confiance... une vision humaine du métier.

Contacts

Stéphane Rastouil

Chemin d'Embrusc

06 58 09 97 76

stephane.rastouil@bbox.fr

Les Ateliers de Claire

Pour des loisirs créatifs

Ouverts depuis peu et à tous, « les ateliers de Claire » s'intéressent au créneau des « loisirs ». Pour Claire Gesta qui a créé et anime cette structure, enfants, jeunes, personnes âgées, adultes, adolescents, chacun a droit à des moments de détente agréables. Elle propose un large panel d'activités : soutien scolaire sous forme ludique, organisation d'anniversaires, contes et comptines, expos ventes, ateliers parents/enfants. Pour les fans de déco, elle organise des ateliers créatifs...

Plus d'infos

"Les Ateliers de Claire"

12 Lotissement les Epicéas

Tél 05.61.85.93.21. / 06.10.71.80.61

Site - www.lesateliersdeclaire.com

Assurance

une agence de proximité

Agent général d'assurances pour le groupe Axa, Lionel Métrol a installé son bureau au 228 avenue de la République, en plein cœur du vieux bourg.

Contacts et plus d'infos

Lionel Métrol - Tél 05.34.59.95.53





www.aussonne.fr

Site internet demandez la news letter

La vie de la commune vous intéresse. Vous allez parfois sur le site de la mairie, mis en ligne en janvier ? Vous n'avez pas le temps de le consulter régulièrement ?

Inscrivez-vous à la news letter. C'est simple, facile, automatique. A droite de votre écran, en fond de page d'accueil, un cadre est prévu à cet effet.

La procédure est simple :

inscrivez votre adresse e-mail et cliquez sur OK.

Le formulaire d'enregistrement apparaît. C'est fait ! Vous recevrez régulièrement les dernières infos de la commune.



En bref

Plan canicule

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en œuvre la procédure liée au Plan canicule dont le niveau de "veille saisonnière" est automatiquement activé depuis le 1er juin jusqu'au 31 août 2011. Les personnes dont la situation peut être considérée comme « à risque », du fait de l'âge, de l'isolement, de l'état de santé... ont été contactées. En regard, les professionnels de santé et dispositifs de services de la ville ont été recensés. Toutefois, si certaines personnes dont l'état de santé ou d'isolement a évolué souhaitent bénéficier d'un suivi plus particulier en cas de canicule, elles peuvent contacter le CCAS au 05 62 13 47 28. Il faut rappeler que le plan canicule comporte trois niveaux ; la mobilisation maximale est déclarée par le Premier ministre et mise en place sur ordre du Préfet, dès que la canicule provoque un impact sanitaire important.

Feux d'herbe interdits

Au chapitre de la sécurité, chaque été ramène ses consignes et ses interdits. Et parmi ces interdits, il en est un, incontournable, c'est l'écobuage. Depuis un arrêté préfectoral de 2006, le brûlage de végétaux sur pied ou écobuage ainsi que les feux d'herbe sont réglementés tout au long de l'année et demandent à être déclarés strictement en mairie. Mais ils sont totalement interdits du 15 juin au 15 septembre, période où la sécheresse sévit et où le risque d'incendie est d'autant plus important.

Maladie d'Alzheimer

En 2010, l'association Jehré créait à Bagnac une « Halte-répét Alzheimer ». Cette structure a été conçue pour accueillir deux après-midi par semaine, les mardis et jeudis, des malades pour libérer les familles ou les aidants, pendant quelques heures. Cet accueil, complémentaire des autres types d'accueil médicalisés, s'inscrit dans le cadre du maintien à domicile. La halte-répét est accessible aux malades de Bagnac Constellation. Halte-répét Alzheimer - 25 rue des Azalées - Bagnac - Tél 05 61 58 42 06





Une première saison encourageante

Depuis janvier, notamment avec l'installation des cimaises dans la salle du Conseil Municipal, la ville a décidé de développer une ligne culturelle jusque là modeste. La montée en puissance se veut progressive et, pour cette première année, il s'agissait de faire une série « d'offres » de manière à mieux cerner l'intérêt des Aussonnais.

Trois expositions ont eu lieu dans le courant du trimestre. Deux ont été accrochées à la mairie. Dédiées à la peinture, elles ont offert deux univers totalement différents et montré l'immense étendue des techniques.

La troisième, « externalisée » dans les locaux du collègue Germaine-Tillion a mis en valeur une création de la mission BD de Colomiers. Parfaitement adaptée à ce public de collégiens, elle a été mise à disposition de l'établissement et a servi le travail pédagogique réalisé par les enseignants au sein de l'établissement.

Autre mode d'expression culturelle, le chant était à l'honneur à l'église Notre Dame du Rosaire qui accueillait un chœur d'hommes. L'assistance nombreuse qui avait répondu à cette invitation a prouvé qu'il y avait place pour une programmation musicale dans la commune.

Enfin, le 28 mai, la saison culturelle se terminait en apothéose avec l'exceptionnelle prestation de la Compagnie du Grimoire de Saint-Jory. Plusieurs fois primée pour sa version de « L'atelier » de Grumberg, la troupe a particulièrement bien servi cette pièce. Le nombreux public aussonnais présent a, avec un plaisir évident, suivi le fil de cette histoire, celle de la société et de ses problèmes récurrents qu'ils s'appellent tolérance, intégration, travail et même, en filigrane, mon-

dialisation.

Très positif, ce bilan incitait le groupe « culture » à poursuivre l'initiative. Si le calendrier n'est pas complètement figé pour laisser la place à des opportunités, certains créneaux sont déjà retenus : du 22 au 26 novembre, exposition peinture, du 30 janvier au 9 février, exposition sculpture, en mars, représentation théâtrale, en mai, spectacle de cirque... des lignes à confirmer. **Aussonne Entre Nous** et le site www.aussonne.fr sont des supports conçus pour que les Aussonnais puissent se tenir informés.



Festival la Voix, la Main > Rendez-vous le 15 octobre

La manifestation est désormais inscrite dans les tablettes culturelles de la ville. Une nouvelle édition se déroulera le 15 octobre dans les locaux entièrement rénovés de l'école Jules-Ferry, un cadre qui entrera comme une plus value dans ce nouveau festival.

Les principes de base restent identiques. Le Festival La Voix la Main est une manifestation gratuite, ouverte à tous, familiale, intergénérationnelle. Ateliers et animations cohabiteront. La Voix et la Main ouvre des champs de création immenses :

magie, arts créatifs, écriture, poésie, chant, murs d'expression, graph'... chacun peut trouver son bonheur et venir flâner, regarder, participer....

Des artistes s'associent au collectif de bénévoles pour rendre cette journée encore plus attractive.



Festival la Voix, la Main
le 15 octobre, de 10h à 18h,
à l'école Jules-Ferry.



Chantier VVV Une formule plébiscitée

Lancée l'an dernier, l'initiative « chantier services » a bien fonctionné. Le principe consistait à créer un lien entre générations. A ce titre, des jeunes Aussonnais consacraient un peu de leurs congés pour venir en aide aux aînés en réalisant de petits travaux : entretien de jardin, petit dépannage, raccords de peinture.... L'âge, la moindre force ou une mobilité réduite sont souvent des obstacles majeurs pour les seniors. Les jeunes offrent donc leur énergie pour mener à bien ces travaux qui n'entrent pas dans le champ concurrentiel. La clé de la réussite réside dans l'organisation et l'encadrement assurés en transversalité par les services municipaux. Le Centre Communal d'Action Sociale centralise et étudie les demandes. Les services techniques vérifient la faisabilité et apportent le soutien logistique, enfin, via le Clap's –centre de loisirs pour adolescents- le service Enfance-Jeunesse-Education assure le suivi des jeunes. Après un galop d'essai pour les vacances de Pâques 2010 et une première expérience réussie en juillet 2010, un nouveau chantier s'est déroulé début juillet 2011. Neuf seniors avaient souhaité confier des travaux simples de jardinage ou de petit bricolage aux 15 jeunes intéressés. Cette action s'inscrit dans le programme VVV (Ville-Vie-Vacances). Dans ce cadre, les jeunes qui ont participé au chantier ont bénéficié d'un séjour à Port Aventura dès le 8 juillet. **Après l'effort, le réconfort !**



Cultures urbaines Une soirée vitaminée au Clap's

Le Clap's sera ouvert une grande partie de l'été et proposera un programme attractif aux jeunes Aussonnais. La soirée proposée le 1er juillet n'était donc pas une soirée de clôture ou d'au revoir. Il s'agissait juste de partager un temps agréable autour des cultures urbaines, un ensemble d'activités de loisirs qui passionnent les jeunes et qui ont été développées tout au long de l'année.

BBox, hip hop, graph'... la culture urbaine est un excellent fédérateur pour les jeunes et les ados en ont fait une démonstration publique très convaincante. Ils étaient soutenus par les artistes du collectif KMK qui les ont initiés à ces techniques. Parfaitement à l'aise au micro ou sur les rampes, ils ont montré, de manière époustouflante, que les cultures urbaines mobilisent énergie et talent. Une soirée qui ne manquait pas d'agrément.



Conseil Municipal des Enfants Préparez vos professions de foi

On siffle la fin de la partie ! Les élus juniors de la ville arrivent au terme de leur mandat et vont laisser la place à de nouveaux élus. Il faut saluer la citoyenneté dont ils ont fait preuve autant que l'action qu'ils ont menée. L'aménagement du skate park cet été est la marque tangible de leur passage et de leur engagement.

Les nouvelles élections devraient avoir lieu en octobre. Elles se dérouleront selon une procédure calquée sur celle des élections classiques : appel à candidature, profession de foi, vote et proclamation des résultats. L'appel à candidature sera lancé dès la rentrée. Tous les enfants de la commune, garçons et filles, du CE2 au CM2 peuvent être candidats. Etre « élu junior » est une occasion unique de s'exprimer, de formuler des propositions, de participer à la vie sociale. La mission permet aussi aux adultes de mieux connaître les souhaits exprimés par les jeunes, de les consulter pour des projets les concernant et de mettre en place les conditions d'un apprentissage actif de la démocratie.

Après la rentrée, le service Enfance-Jeunesse-Education diffusera une information plus détaillée par « radio-cartable ». Les supports de communication communaux : Aussonne Entre Nous, le site www.aussonne.fr feront aussi le relais. Vous avez des idées pour votre commune ? Vous voudriez vous investir dans des actions, des projets, des réalisations ? Vous êtes intéressés par cette aventure citoyenne ? Profitez des vacances pour réfléchir aux idées que vous voudriez défendre, aux projets que vous aimeriez suggérer et pourquoi pas, pour préparer votre profession de foi.



Dans les écoles A l'heure des vacances

Comme chaque année, Lysiane Maurel, maire, Mélanie Durand, adjointe aux affaires scolaires, Jean-Jacques Zamboni, conseiller délégué à la jeunesse procédaient à la remise des dictionnaires. Cette tradition locale reste chère aux élus et aux membres de la Caisse des Ecoles. Elle marque une forme de « rite initiatique », vers le passage au collège. Elle a été instituée à une époque où l'entrée au collège signifiait aussi un éloignement de la commune, une approche nouvelle de la scolarité. Aujourd'hui, si le collège s'est rapproché de la « communale », la cérémonie de remise du dictionnaire a gardé sa valeur symbolique. Lysiane Maurel et Mélanie Durand encourageaient les jeunes Aussonnais à poursuivre leur route avec le désir d'apprendre et de réussir.

Au revoir et merci



Cette cérémonie servait aussi de toile de fond aux remerciements que Lysiane Maurel souhaitait adresser aux enseignantes en partance vers d'autres affectations. La mission éducative demande beaucoup d'écoute, d'abnégation et d'engagement. Au nom de la commune et des enfants, Lysiane Maurel souhaitait une bonne route aux professeurs des écoles qui ont quitté Aussonne.

- **A l'école maternelle Louise-Michel** - Julie Camboulives, Hélène Andrieu, Véronique Pouget
- **A l'école primaire Jules-Ferry** : Agnès Armaing, Sylvie Cassé, Christy Bidois, Carine Laroque, Narié Mon, Jeanine Chibrando, Annie Costes.



Un plus pour les bibliothèques scolaires

Chaque année, la Caisse des Ecoles invite le Père Noël à offrir livres et spectacles aux élèves en décembre. Chaque année, elle accompagne aussi tous les projets de classe et elle n'a pas failli à la tradition pendant l'année scolaire qui vient de s'achever. Enfin, si elle porte l'initiative de la remise des dictionnaires, elle a aussi un geste pour les bibliothèques des deux écoles communales. Directrice de l'Ecole Jules-Ferry, Nathalie Badorc se voyait remettre une dizaine de livres ; une dotation identique a été remise à l'école maternelle.

En bref

Animateurs, une journée pour s'informer et se former

Ne cherchez pas les animateurs des Accueils de Loisirs, du 31 août au 2 septembre. Ils ne seront pas en vacances, mais les Centres de Loisirs seront exceptionnellement fermés pour permettre aux animateurs d'organiser la rentrée, mais aussi pour qu'ils puissent bénéficier d'une journée de formation. Depuis quelques années, les professionnels du service Enfance-Jeunesse-Education ont senti la nécessité de rester en cohérence avec le terrain, de se former et s'informer auprès d'experts.

La communication multi-partenariale sera le fil conducteur de formation et elle sera abordée sous plusieurs angles. Les docteurs Fostier et Freyens apporteront leur éclairage tandis que les comédiens de Kanal Art poseront la touche qui fait émerger les crispations du quotidien sous la loupe de l'humour. Invisibles des familles, cette formation est pourtant une nécessité qui permet au service public de maintenir compétence et rigueur dans l'exercice de sa mission.

Le nez en cuisine

Fin septembre, le CCAS organise une visite dans les coulisses de la restauration collective. Une délégation ouverte au personnel du service Enfance-Jeunesse-Education se déplacera dans la cuisine centrale de Medirest, le prestataire qui fournit les repas à domicile et les repas des restaurants scolaires. Une visite du laboratoire et de l'unité de fabrication est prévue.

Analyse des Besoins Sociaux

Rendue obligatoire pour tous les CCAS depuis 1995, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a pour objet d'observer les besoins des populations dans le domaine social avant d'envisager les solutions pour y répondre. Cette procédure administrativement et financièrement lourde a pu être menée en intercommunalité. Un cabinet conseil JECID, a été mandaté pour établir cette ABS. Il vient d'élaborer un document de base unique, fonctionnel, réactualisable. Une photographie a également été établie pour chaque commune. De septembre à novembre, une restitution sera faite et une mise en perspective de l'existant et des besoins sera réalisée.

Ouvert/Fermé

Le service Enfance-Jeunesse-Education

Les structures municipales fonctionneront selon le calendrier suivant :

- Structures multi-accueil Prestillou et Prunel, fermées du 4 au 31 août
- Centres de loisirs primaire et maternel : Ouvert tout l'été, fermé les 31 août, 1er et 2 septembre
- Point Information Jeunesse, Cyberbase, (05 34 52 92 64 - pij31@cyberbase.org) et Clap's (05 61 85 51 71) : Fermés du 1er au 15 août.

Les services administratifs

Les permanences d'accueil du samedi matin seront fermées en juillet et août. Reprise dès le samedi 3 septembre.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le lien social (Transports intramuros pour les personnes âgées). fonctionnera les mardis et jeudis après-midi - Sur inscription. Contacts - 05 62 13 47 28

Ecole de musique

Un beau voyage dans le sillage de Marco Polo



Une année sur deux, l'Ecole de danse et de musique d'Aussonne (EMDA) s'investit dans une « super production ». Et elle ne fait pas les choses à moitié. Une nouvelle fois, elle l'aura prouvé avec l'exceptionnel travail fourni par l'équipe des enseignants, par les enfants et aussi par les parents ainsi que par les bénévoles du Foyer Rural qui ont soutenu

le projet « Marco Polo et la Princesse de Chine ». Costumes, chants, présence scénique... tout aura été étudié dans le moindre détail et le spectacle produit a totalement convaincu le public de l'immense travail réalisé par les professeurs. Après de précédentes éditions qui avaient enchanté les spectateurs, Marco Polo a prouvé que

l'EMDA poursuit sa progression avec sérieux, rigueur et régularité.

En première partie, l'auditoire a forcément craqué devant les tableaux qui constituaient le conte musical « Ogipule au Pays des Petitouss ». Il a salué la performance des professeurs parvenus à une belle et totale harmonie dans les classes de tout petits.

Foyer Rural

Printempeint confirme

Pour sa 2^{ème} édition seulement, l'exposition organisée par le Foyer Rural, confirmait son intérêt. Une centaine d'artistes s'étaient manifestés et exposaient leurs œuvres. La salle des Fêtes aura connu une affluence record pendant deux jours. Si la manifestation a gagné en ampleur, elle a aussi gagné en qualité. Ouverte à tous les artistes, professionnels ou amateurs et à toutes les techniques, Printempeint était aussi placé sous un parrainage de choix : Joëlle Krupa-Astruc, aquarelliste de renom et de talent était l'invitée d'honneur de la manifestation. Envoutante, sa peinture est incontestablement touchante. La richesse des nuances, l'entrelacement des dégradés, des éclats donnent des « fondus/enchaînés » dans lesquels le regard aime à se perdre. Du grand art.



Printempeint se double aussi d'un véritable concours ; jury et public auront eu du mal à départager les tableaux émergents et à établir le palmarès suivant :

Huile acrylique-Toutes techniques

1^{er} Prix du Jury – Yves Mora pour « Graffiti 2 »

- Odette Rousseau pour « pause tendresse »

Aquarelle/pastel

1^{er} Prix du jury – Jean-Claude Ginestet pour « Butinage »

2^{ème} Prix du Jury - Carole Olivero pour « Etoile Rouge »

Prix de la Municipalité

Peinture : Corinne Saint Loubert pour « La Glycine »

Céramique/bronze : Victor Sievic pour « La Relève »

Prix du Public : Jean-Claude Ginestet pour « La Pivoine »



Aussonne Rugby Constellation

L'école prépare la rentrée



Si un club peut tirer un bilan positif, c'est Aussonne Rugby Constellation. Relancée, son école a connu un beau succès auprès des jeunes. Aussi, le club est prêt à s'investir le plus largement possible pour poursuivre cette formation des jeunes.

Si vos enfants sont nés en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, Aussonne Rugby Constellation sera heureux de les accueillir au sein de son école de rugby.

Pour tout renseignement on peut contacter Denis Laurens, responsable de l'école de rugby. Le club sera également présent lors du forum des associations, le 9 septembre où l'on pourra s'inscrire.

Enfin, Aussonne Rugby Constellation, comme de nombreux clubs, a aussi besoin d'éducateurs pour encadrer ces enfants.

Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Plus d'infos au
06-34-01-82-31 ou par mail :
denis.laurens31@orange.fr.



Football

Etoile Aussonnaise, tiercé gagnant

C'est une saison historique qu'a vécu l'Etoile Aussonnaise. Ses trois équipes seniors ont signé l'exploit en prenant la tête de leur série. C'est au sérieux des joueurs, à la disponibilité du staff technique, mais aussi à la constance d'une équipe dirigeante soudée derrière Dominique Bru que ces résultats sont dus. Rigueur, exigence, régularité, mais aussi fair play, solidarité et convivialité... les valeurs prônées par l'Etoile Aussonnaise ont traversé le temps. Au terme de cette saison, elles ont aussi fait leur preuve.

Dirigée par Stéphane Laclau et Aurélien Denis, l'équipe Senior 1 prend la tête du championnat d'excellence. A ce titre, elle

signe la montée en Promotion Ligue. Entraînée par Grégory Contréral et Karim Moussaoui, l'équipe 2 s'est imposée en championne de promotion 1ère division. Coachée par Henri Multeau et Gilles Lemon, l'équipe de Seniors 3 a terminé à la première place du championnat de promotion 2^{ème} division.

Cerise sur le gâteau, les équipes aussonnaises ont aussi trusté les titres en coupe. Le 5 juin, l'Etoile Aussonnaise remportait la coupe du Conseil Général Senior.

Chez les jeunes, les équipes U15 et U19 remportaient la coupe du district.

A l'occasion de la remise des trophées,

l'Etoile Aussonnaise recevait une marque particulière de reconnaissance de la commune. Dominique Bru, président, rappelait que cette saison exceptionnelle est due à une tout aussi exceptionnelle stabilité du club et au travail éducatif de fond réalisé en amont au sein de l'école de football.

Et pour maintenir ce bel enthousiasme, l'Etoile Aussonnaise recrute pour la saison prochaine. Joueurs, joueuses, éducateurs et... sponsors sont les bienvenus.

Plus d'infos au

06-82-58-53-61 ou d.bru@wanadoo.fr

<http://www.aussonnefootball.com>

Club de la Gaîté Divertissement assuré

Le Club de la Gaîté porte bien son nom ! Désormais placé sous la présidence de Serge Barbiero, il continue à proposer à ses 120 adhérents des activités de détente et des moments de chaleureuse rencontre.

Chaque mois le club organise une activité différente : repas dansant ou à thème, 2 lotos annuels ouverts à tous, des sorties avec repas au restaurant et découverte de la région, de ses spécificités culturelles.

Trois fois par semaine, les lundi, mardi, jeudi, le club organise des après-midi de jeux de société : loto, scrabble, rami...

Le Club de la Gaîté participe depuis de nombreuses années à des concours inter-villages de belote. Dernière nouveauté, le Club de la Gaîté vient de créer un blog qui recense des informations, des photos et des publications des adhérents ainsi que le programme des mois à venir. Pour le visionner, il suffit de noter <http://clubgaiete.canalblog.com> dans la barre d'adresse ou tout simplement Club de la Gaîté - Aussonne sur votre moteur de recherche.

Le programme de la rentrée

Le 7 juillet, le club de la Gaîté a fermé ses volets et rangé ses activités pour l'été. La nouvelle saison recommencera le **1^{er} septembre** avec le loto hebdomadaire.

La première sortie aura lieu le **14 septembre**.

Elle mènera les participants dans la vallée de Bethmale en Ariège. Les inscriptions seront closes le **7 septembre**.

Le club organisera ensuite une paëlla à la salle des Fêtes, le **23 octobre**. Les inscriptions seront closes le **8 octobre**.

Plus d'infos - 05.61.85.18.70

Comité des Fêtes Prêt pour le programme de rentrée

Avant de boucler ses valises après les fêtes d'été, le Comité des Fêtes a préparé la programmation des festivités offertes aux Aussonnais dès la rentrée.

Le 27 août, devant le club house du foot, animation des Branass - La manifestation se tiendra, comme d'habitude devant la salle Germaine Berrier (club House de l'Etoile Aussonnaise), chemin du Brana d'En Haut.

Au programme

• **A 14h**, concours de pétanque, challenge Eric-Reiz, réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non.

• **A 14h30**, course cycliste FSGT des Branass, co-organisée par l'US Colomiers Cyclisme et le Cyclo-Club Aussonnais sur un circuit en boucle qui offre un beau spectacle.

• **A 18h**, remise des récompenses.

Le 1^{er} octobre

• **A 14h30**, au boulodrome, concours de

pétanque, réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non.

• **A 20h30** à la Halle aux Sports Pierre-Denis, soirée aligot, animée par un DJ. Inscriptions auprès du Comité des Fêtes - 06 32 75 45 64

Forum des Associations Faites votre choix

La vie associative de notre commune est riche et variée. Pour vos loisirs, ceux de vos enfants, vous aimez le sport ? Vous préférez les activités culturelles ? Le choix est vaste. Depuis de nombreuses années, services municipaux et associations locales unissent leurs efforts dans l'intérêt des familles. Réunies à la Halle aux Sports Pierre-Denis, toutes les structures de loisirs reçoivent le public à partir de 17 h. Responsables et dirigeants se rendent disponibles, sont à l'écoute et peuvent répondre aux questions que les Aussonnais se posent sur les horaires, lieux, fonctionnement, équipements... Les inscriptions sont prises sur place. Depuis quelques années, le Comité des Fêtes rajoute la touche ludique : des jeux et structures gonflables installés devant la halle aux sports qui permettent aux enfants de patienter pendant que les parents s'informent ou s'inscrivent.

On note sur l'agenda : Forum des Associations - **Le 9 septembre, à 17h** à la Halle aux Sports Pierre Denis.

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La Majorité au Conseil Municipal - Agir pour Aussonne avec la Gauche Plurielle

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : notre avis

Issu de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, et par courrier en date du 20 avril 2011, le Préfet de la Haute Garonne a adressé aux Maires et intercommunalités de la Haute-Garonne, pour avis, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) élaboré par les services de la Préfecture et dont les grandes lignes ont été présentées aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 15 avril dernier.

Les communes et groupements de communes concernés du département disposaient d'un délais de trois mois pour se prononcer par délibération sur les propositions contenues dans le projet. A défaut de délibération dans ce délai, leur avis était réputé favorable. A l'issue de cette consultation, le projet et l'ensemble des avis exprimés seront transmis pour avis à la CDCI, qui disposera d'un délai de quatre mois pour se prononcer.

Le schéma définitif sera arrêté par arrêté préfectoral au plus tard, en principe, le 31 décembre 2011.

Dans son introduction, le projet de SDCI rappelle les principaux objectifs de la loi de réforme des collectivités locales :

1) Simplifier et alléger l'architecture territoriale autour de 2 pôles :

a) en regroupant les collectivités territoriales autour de 2 pôles :

- un pôle départements - région,

- un pôle communes - intercommunalité avec l'achèvement de la couverture intercommunale du territoire et le renforcement de la cohérence des périmètres des EPCI ;

b) en facilitant le regroupement de collectivités territoriales sur la base du volontariat,

c) en clarifiant les compétences des collectivités territoriales et l'encadrement des cofinancements.

2) Renforcer la démocratie locale : élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires,

Dans ce domaine, la commune d'Aussonne regrette les bouleversements majeurs en matière de gouvernance et d'efficacité démocratique au plus près des citoyens que va entraîner la Loi de réforme du 16 décembre 2010.

3) Adapter l'organisation territoriale aux défis de notre temps pour mieux prendre en compte le « fait urbain » et renforcer la compétitivité des grandes agglomérations par la création d'un nouvel EPCI à fiscalité propre, la Métropole, et la possibilité de constituer des Pôles Métropolitains.

Dans ce cadre, la Commune d'Aussonne prend acte de l'effort de rationalisation de la carte des syndicats et des compétences entre structures, cependant il est nécessaire de rester attentif à ne pas effectuer des suppressions ou de fusions d'intercommunalités sans discernement et évaluation préalable du service public rendu.

Madame le Maire rappelle à cette occasion que la Commune d'Aussonne a approuvé le principe de la dissolution du SIVOM Blagnac Constellation figurant dans le projet de Schéma Départemental dans la mesure où ce dernier est conforme à la décision prise par le groupement dans sa délibération en date du 7 juin 2011 entérinant une dissolution à l'horizon 2013.

Néanmoins, dans son contenu, le projet SDCI reste très largement en deçà des ambitions de la loi même si la couverture du département en EPCI est affichée.

Rappelons que, sans attendre la réforme des collectivités locales et l'élaboration du SDCI, la transformation au 1er janvier 2009 de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine a créé un vif intérêt auprès des élus de l'agglomération toulousaine et a relancé la dynamique intercommunale de notre territoire.

Après un intense travail d'évaluation des compétences et des moyens transférés menés avec les Maires et les Présidents des 14 syndicats intercommunaux concernés, le Préfet a décidé finalement d'intégrer au 1er janvier 2011, 12 communes.

Malgré l'existence de cette nouvelle dynamique intercommunale générée par la Communauté Urbaine, le projet de SDCI ne donne toujours pas suite, par exemple, aux demandes légitimes de Ramonville et de Sainte-Foy d'Aigrefeuille d'adhérer librement à la Communauté Urbaine, en niant comme pour Sainte-Foy d'Aigrefeuille, le maintien de la position favorable du conseil municipal d'adhérer à la Communauté Urbaine.

Cela est aussi inacceptable qu'incompréhensible au regard, par exemple, d'autres propositions faites par le Préfet qui pourrait sortir d'autorité d'autres communes de leur intercommunalité actuelle pour adhérer à une voisine.

Ainsi le périmètre de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse ne peut se concevoir comme un périmètre par défaut.

Par ailleurs, que seraient la « Métropole » et le « Pôle Métropolitain », perspectives d'avenir esquissées par le SDCI, amputés d'une partie des communes de 1ère et 2ème couronnes ? Cette conception est partielle et réductrice.

Pour toutes ces raisons, et particulièrement la marche forcée d'ici le 31 décembre 2011 et la non considération des souhaits des communes, la majorité municipale a exprimé un avis défavorable à ce projet de SDCI.

La minorité au Conseil Municipal - Aussonne Avenir, Droite, ouverture et Progrès

Hommage à Michel Socasau

"Il est peu d'homme dont il est facile de rendre unanimement hommage, Michel en était un, tant dans sa vie professionnelle, politique, affective ou spirituelle, tout en Michel était exemplaire.

L'exemple de son esprit consensuel, de son abnégation, de son dévouement, de son sens du devoir est un modèle difficile à suivre, mais pour nous une référence et une inspiration constante.

Michel a toujours su lutter dans l'honneur et dans le respect d'autrui pour le bien commun, sans préjuger de ses propres intérêts.

Que dire d'un homme qui jusque dans l'adversité et dans la souffrance, a toujours su rester digne et humble, sinon qu'il incarnait pour nous tous l'image de la sagesse réfléchie et du bon sens commun.

Que dire d'un homme qui a enduré et surmonté tant de malheurs de santé de ses proches, sinon que, quant il fut lui-même frappé de la sorte, c'est avec le même courage et la même détermination qu'il fit face, provoquant ainsi l'admiration de tous.

La vie est d'autant plus injuste quand elle abandonne prématurément le meilleur d'entre nous.

Tes amis reconnaissants."

L'équipe de la minorité. Alternanceaussonne31@gmail.com

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 05 61 49 33 33 ou 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi, de 9h à 12h, permanence état civil, sauf pendant l'été.

Services techniques :
 05 62 13 22 90
Police municipale :
 05 62 13 47 24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation :
 05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 51 71
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Centre Communal d'Action Sociale :

- Accueil téléphonique : 05 62 13 47 20
- Pôle administratif : 05 62 13 47 28
- Dossiers d'aide
- Service d'aide-ménagères
- Lien social : transports et petits dépannages
- Portage de repas à domicile : 05 62 13 48 50

Relais Emploi :

Christelle Ango - Accueil de proximité pour les offres ou demandes d'emploi à la mairie d'Aussonne - Tél 05 62 13 48 65

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr
 • Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h15 et de 14h15 à 17h45 et le samedi, de 9h30 à 12h15

Gendarmerie :

- Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Contacts - 05 62 74 51 70 - Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle - Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts :

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles :

- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée :
 Françoise Imbert - 05.61.78.61.85
 B.P.122 - 31772 Colomiers Cedex
Conseillère Générale
 Véronique Volto - 05.34.33.32.31

Conciliateur de justice

Monsieur Y. Montagne, conciliateur de justice, tient sa permanence tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois, de 14h à 17h30, à la mairie.

Conseiller juridique

Permanences gratuites d'avocats - Sans rendez-vous - 2, place du Languedoc à Cornebarrieu.

Médiation familiale

Permanences d'information de 14h à 17h, en mairie, le 7 septembre, le 5 octobre et le 2 novembre

Assistants sociaux

- Direction de la Solidarité Départementale - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous au - Centre Médico Social - 10, avenue du Parc 31700 Blagnac - 05 61 71 03 50
- Mutualité Sociale Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie, les prochaines collectes d'encombrants auront lieu les 20 juillet, 14 septembre et 9 novembre.

Collecte de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu les 23 septembre et 12 décembre après-midi à la salle associative n° 1. Plus d'infos au 05 62 13 47 20.

Info-énergie du Grand

Toulouse - Conseils aux particuliers tous les 1er et 3e mardis du mois de 15 h 30 à 19h00, à la mairie de Colomiers.

Déchetterie :

- A. Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h
- La déchetterie est fermée tous les jeudis et les jours fériés -
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent :

Un marché de plein vent se tient tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

As 2 Cœur

M. Kozlov - 06.84.76.26.46

Ausson'du rock

M. Prévost - 06 76 51 74 35

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

M. Allard - 06 84 01 58 46

Club de la Gaieté

M. Barbiero - 05 61 85 18 70

Comité des Fêtes

Mme Lian - 05 62 13 47 20

Comité des Œuvres Sociales du

Personnel Communal

Mme Ango - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Boyer - 05 61 57 07 34

Cuisine en vie

Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

Ecole de Musique et de Danse

Présidente : Mme Mairaville

Local musique : 05 61 85 53 12

Local danse : 05 61 85 29 03

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

F.N.A.C.A.

M. Bergerou - 05 61 85 06 22

Foyer Rural

M. Antony

Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05

Crèche : 05 61 85 19 93

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les fous du volant Aussonnais

M. Garcia - 05 61 42 71 40

Parents d'Elèves

Mme Swarek - 05 34 52 03 38

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

Rugby-Constellation

M. Bernès - 06 80 35 14 34

Tennis-Club Aussonnais

Mme Fignes - 05 61 06 93 72

Tennis de table

M. Wysocki - 05 34 52 21 37

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

M. Prevost - 05 61 85 03 26

Union Sportive Aussonnaise -

Basket M. Dechaud - 05 61 85 70 93

Délégations Départementales

ou Régionales :

- Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

- Association des

Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

ETAT CIVIL

Naissances :

Léa Duriez-Level (25-03) - Léo Pereira (03-04) - Oriane Berrueta (05-04) - Loan Barta (12-04) - Sarah Mergey (21-04) - Météo Savy (22-04) - Hugo Combarieu (30-04) - Nathalie Ast (29-04) - Maxence Safon-Colas (04-05) - Léonie Truillet Laffont de Colonges (04-05) - Ethan Franco (06-05) - Greta Stachitz (09-05) - Nathan Bui (10-05) - Raphaël Patrux (16-05) - Jules Duprat-Monserrat (17-05) - Téo Garriguet (21-05) - Amanda Wagner Millan (21-05) - Aurélien Te (26-05) - Sergio Parolin (01-06) - Kiara Couturier (15-06)

Mariages :

Sébastien Hernandez et Caroline Massias (07-05) - Philippe Lajat et Patricia Delaurent (21-05) - Olivier Patron et Sophie Sabaté (04-06) - Alain Chevetzoff et Céline Megard (04-06) - Stéphane Cournel et Karine Marquaille (18-06) - Frédéric Hebrard et Virginie Camizuli (18-06)

Décès :

Jean Jacob (01-04) - Léa Lorcerie (02-04) - Alain Simier (06-05) - Herminia Sabaleta veuve Garcia (11-05) - Jean Auger (30-05) - Gaston Ongaro (01-06) - Michel Socasau (10-06) - Jacques Roques (23-06)

Le calendrier du trimestre

En août

- Samedi 27 août, animation des Branas

En septembre

- Vendredi 9 septembre à 17 h, à la Halle aux Sports, Forum des Associations - Rencontre avec les structures municipales et associations de loisirs. Inscriptions- Jeux et Structures gonflables pour les enfants.

En octobre

- Samedi 1^{er} octobre à 13 h 30, au boulodrome concours de pétanque réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non
- Samedi 1^{er} octobre A 20 h 30, soirée Aligot à la Halle aux Sports - Inscriptions au 06 32 75 45 64
- Dimanche 2 octobre, à 10 h 30 à la Halle aux Sports, concert de l'Union Harmonique à la Halle aux Sports - Remise de médailles du Travail et accueil des nouveaux habitants.
- Samedi 15 octobre de 10 h à 18 h, à l'école Jules-Ferry - Festival La voix, la Main.

www.aussonne.fr



Des fêtes, encore, toujours !

Musique Retour aux traditions

Elle avait fini par se fondre dans le calendrier festif jusqu'à disparaître. La fête de la musique a opéré un retour en force le 21 juin, sur le parvis de la Halle des Sports. Le temps était de la partie. Dans un programme varié et agréable, la section « Country » du Foyer Rural est venue faire une démonstration très appréciée.



Saint-Jean Un souffle de fraîcheur

Personne n'avait oublié le rendez-vous donné par les centres de loisirs pour la Saint-Jean. La place des fêtes avait fait le plein et la Saint-Jean s'est déroulée dans une ambiance familiale et bon enfant. Consacrée au spectacle de fin d'année des enfants des CLAE, cette manifestation donne aussi la mesure du travail réalisé, en amont, par les équipes d'animation. Un prélude à une soirée réchauffée par le traditionnel feu !



Fête locale



L'espace des Fêtes avait retrouvé cet aspect coloré et sympathique qui accompagne l'odeur des chouchous et des barbes à papa. Bal en soirée, animations diverses... grâce au travail de l'infatigable équipe du Comité des Fêtes, la « baloche » a su conserver ce qui en fait son charme : l'esprit familial.

Fidèle au poste, la Boule Joyeuse Aussonnaise organisait un concours ouvert à tous les Aussonnais. En dépit de la chaleur, le concours en doublettes, qui se déroulait sur les bords ombragés du Panariol a attiré une cinquantaine de participants.

Au terme d'une sympathique compétition, le classement s'établissait comme suit :

- 1^{er} - Robert Casanova
- Jean-Louis Rumpini
- 2^{ème} - Christian Pomares
- Christian Gabriel
- 3^{ème} - Oscar Bernardi
- Joseph Garcia

